



numerus

courrier statistique

www.stat.vd.ch

33^e année n°8 novembre 2016

DÉFIS EN VUE POUR LA GÉNÉRALISATION DE L'ACCUEIL PARASCOLAIRE

En 2015, les écoliers vaudois de 4 à 12 ans disposent de 10,7 places à plein temps pour 100 enfants dans l'ensemble des institutions d'accueil collectif du canton. L'offre varie passablement selon les communes et se réduit avec l'avancée en âge des écoliers. Près de la moitié des communes vaudoises ne disposent en effet d'aucune place en accueil collectif pour les élèves de 10 à 12 ans. La révision de la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) vise à combler ces disparités afin de faciliter, dans l'ensemble du canton, la conciliation entre vie professionnelle et familiale.

La révision de la LAJE, soumise par le Conseil d'Etat au Grand Conseil au printemps 2016, vise à généraliser l'accueil parascolaire dans le canton. Concrètement, en l'état actuel du projet, toutes les communes seraient amenées à mettre en place des prestations minimales d'accueil pour les enfants de 4 à 12 ans en dehors du temps scolaire, c'est-à-dire le matin avant l'école, durant la pause de midi et l'après-midi après l'école.

UNE PLACE POUR NEUF ÉLÈVES

L'offre en accueil collectif parascolaire fait l'objet d'une nouvelle méthode de calcul à partir de 2015. Elle est désormais mesurée sur la base de places à plein temps (voir encadré), ce qui permet une meilleure comparabilité avec l'accueil préscolaire. Jusqu'à l'enquête 2014, l'offre correspondait au maximum de places offertes durant la journée. Les écoliers de 4 à 12 ans disposent ainsi en 2015 de 7100 places d'accueil à plein temps (10300 places selon l'ancienne méthode de calcul). Parmi celles-ci, 93% se trouvent dans des structures subventionnées par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE).

Les enfants de moins de 4 ans bénéficient quant à eux de 9100 places à plein temps, dont 76% subventionnées par la FAJE.

L'offre en accueil collectif parascolaire se situe largement en dessous de celle du préscolaire. Dans l'ensemble des structures d'accueil collectif, qu'elles soient subventionnées ou non, les écoliers de 4 à 12 ans disposent de 10,7 places à plein temps pour 100 enfants en 2015 (15,7 places selon l'ancienne méthode de calcul), alors que les moins de 4 ans bénéficient de 26,4 places pour 100 enfants.

En complément de l'accueil collectif, les accueillantes en milieu familial sont autorisées à accueillir 5220 enfants de 0 à 12 ans en 2015, ce qui représente 5,2 places pour 100 enfants de moins de 12 ans.

3200 PLACES CRÉÉES POUR LES ÉCOLIERS DEPUIS 2010

Depuis 2010, 3200 places à plein temps ont été créées pour les 4 à 12 ans dans les structures d'accueil collectif du canton [T1]. Cette progression de 83% se reflète sur le taux de couverture en accueil collectif parascolaire, qui passe de 6,2% à 10,7% entre 2010 et 2015 [F1].

1-2 Défis en vue pour la généralisation de l'accueil parascolaire

» www.stat.vd.ch/accueil_scol

3-4 Zoom sur les niveaux LEO

© Statistique Vaud
Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne
T +41 21 316 29 99
info.stat@vd.ch

Abonnement: CHF 49.–

Rédacteur responsable: Gilles Imhof

Responsable d'édition: Léna Pasche

Rédaction: Sylviane Brandt (SB),
Valérie Gondoux-Freléchox (VGF)

Mise en page: Statistique Vaud

Imprimé en Suisse



STATISTIQUE VAUD

Département des finances
et des relations extérieures

Sur la même période, le nombre de places supplémentaires destinées aux moins de 4 ans atteint 2600 (+40%), faisant passer le taux de couverture en accueil collectif préscolaire de 20,0 % à 26,4 %.

Au niveau de l'accueil familial, en revanche, la progression du nombre d'autorisations pour les moins de 12 ans a été plus modeste (+600, soit +14%) [T1].

FORTES DISPARITÉS DE L'OFFRE ENTRE LES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES ET L'ARC LÉMANIQUE

La généralisation de l'accueil parascolaire telle que prévue par la révision de la LAJE vise à étendre et à intensifier l'offre dans les structures d'accueil collectif dans le canton.

En 2015, 20 % des communes vaudoises¹, principalement celles situées dans les régions périphériques, offrent ainsi moins de 4 places d'accueil à plein temps pour 100 écoliers de 4 à 12 ans. La majorité des communes (69 % d'entre elles) affichent un taux de couverture compris entre 4 % et 12 %. Enfin, parmi les 25 communes présentant les meilleurs taux de couverture (jusqu'à 28 %), 16 se situent entre Lausanne et Vevey.

UNE OFFRE DIMINUANT AVEC L'ÂGE DES ENFANTS

L'offre en accueil collectif parascolaire diminue avec l'avancée en âge des écoliers, qui gagnent en autonomie en grandissant. Le maximum de places est ainsi offert aux enfants de 4 à 6 ans, avec 2900 places à plein temps en 2015. Entre 6 et 8 ans, les écoliers disposent encore de 2200 places, alors que 1700 places sont à disposition

des 8 à 10 ans. L'offre devient quasi inexistante à partir de 10 ans, puisqu'à peine 170 places sont proposées aux 10 à 12 ans. A noter que pour les plus de 8 ans, d'autres offres existent telles que les restaurants scolaires ou les devoirs surveillés; ces alternatives ne font toutefois pas partie de l'accueil collectif parascolaire tel qu'actuellement défini dans la LAJE.

L'évolution du taux de couverture illustre bien cette raréfaction de l'offre. Ainsi, ce taux diminue progressivement jusqu'à l'âge de 10 ans, passant de 17,5 % pour les 4 à 6 ans à 10,5 % pour les 8 à 10 ans. A partir de 10 ans, il chute brutalement pour se situer à 1,1 %, soit une place à plein temps pour 100 enfants de 10 à 12 ans.

UN TIERS DES 4 À 6 ANS FRÉQUENTENT UNE STRUCTURE D'ACCUEIL

En accueil collectif parascolaire, un peu plus de deux enfants, en moyenne, se partagent une place offerte à plein temps. Pour 7100 places offertes aux 4 à 12 ans dans le canton, ce sont ainsi 14400 écoliers qui ont fréquenté une structure d'accueil en 2015, soit 22 % des enfants de cet âge. Un tiers des plus jeunes ont profité des structures à disposition, contre un quart des 6 à 10 ans et seulement 3 % des plus grands. Entre 2010 et 2015, la part des enfants de 4 à 12 ans qui fréquentent une structure d'accueil collectif parascolaire est passée de 13 % à 22 %. | SB

¹ Pour les communes membres d'un réseau, les valeurs correspondent à celle du réseau.

Source des données : StatVD, Enquête sur l'accueil de jour des enfants.



Places à plein temps

- **Accueil collectif préscolaire** : le critère retenu pour définir une place à plein temps est sa compatibilité avec une activité professionnelle à plein temps des parents, soit 2530 heures par an.
- **Accueil collectif parascolaire** : dès l'enquête 2015, le calcul des places à plein temps tient compte, d'une part, des trois périodes d'accueil pendant la journée scolaire des 4 à 12 ans (matin, midi, après-midi), d'autre part, pour les 4 à 8 ans, des places offertes pendant les vacances scolaires. Pour les années 2010 à 2014, les places à plein temps ont été estimées à partir du maximum de places offertes durant la journée. En moyenne cantonale, une place à plein temps correspond à 1,5 place offerte.

Taux de couverture en accueil collectif
Nombre de places à plein temps offertes rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population. Dès 2015, le passage de la notion de place offerte à celle de place à plein temps pour le parascolaire a eu pour effet de faire baisser le taux de couverture d'un tiers en moyenne cantonale.

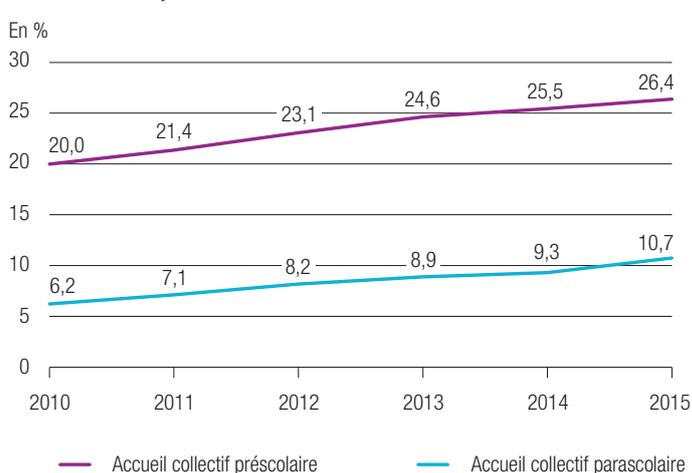
[T1] CHIFFRES-CLÉS DE L'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS, VAUD

Type d'accueil	2010	2015	Evolution 2010-2015
Accueil collectif préscolaire (0 à 4 ans)			
Total des places à plein temps	6 479	9 054	+2 575
Subventionnées	4 775	6 838	+2 063
Non subventionnées	1 704	2 216	+512
Accueil collectif parascolaire (4 à 12 ans)			
Total des places à plein temps	3 860^e	7 063	+3 203
Subventionnées	3 666 ^e	6 584	+2 918
Non subventionnées	194 ^e	479	+285
Accueil familial (0 à 12 ans)			
Nombre d'enfants autorisés ¹	4 582	5 220	+638

¹ Nombre d'enfants autorisés simultanément sans les enfants des accueillantes.

^e Données estimées.

[F1] TAUX DE COUVERTURE EN ACCUEIL COLLECTIF, VAUD



ZOOM SUR LES NIVEAUX LEO

Avec la réforme de l'école obligatoire vaudoise, le degré secondaire est passé à un système à deux voies : la voie pré-gymnasiale et la voie générale. Au sein de la nouvelle voie générale, une des grandes nouveautés réside dans l'enseignement en niveaux du français, des mathématiques et de l'allemand. En 2015, les élèves de la voie générale suivent un peu plus souvent (dans 54 % des cas) leurs disciplines en niveau d'exigences supérieures qu'en niveau de base, surtout en français. Les élèves qui, au cours du temps, changent de voie ou de niveau illustrent la perméabilité du système.

A l'heure où la réforme scolaire est désormais généralisée à tous les degrés de l'école obligatoire vaudoise, il est intéressant de s'attarder sur une des spécificités de la nouvelle structure scolaire régie par la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) : l'introduction de niveaux au sein de la voie générale.

Il s'agit ici de dresser un bref tableau de la répartition des élèves en niveaux pour les trois disciplines que sont le français, les mathématiques et l'allemand en décrivant, notamment, les diverses combinaisons de niveaux.

PASSAGE À DEUX VOIES

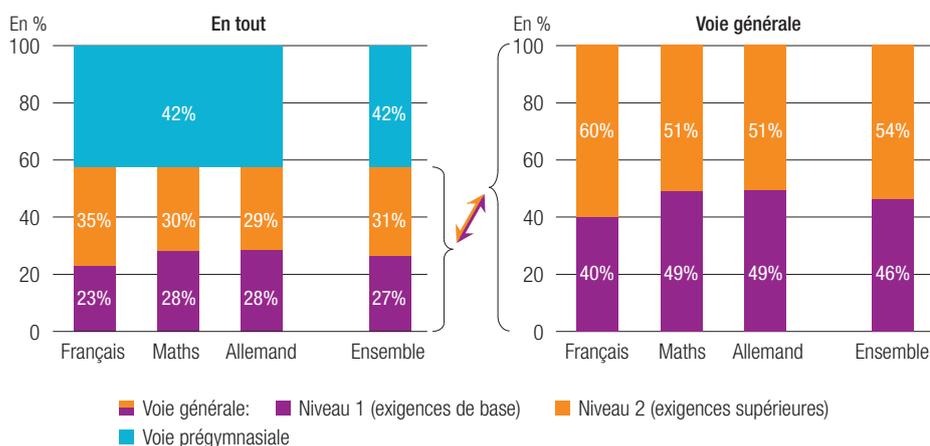
Durant des décennies, le système scolaire vaudois a orienté ses élèves du secondaire vers trois voies. La part de la voie la plus exigeante (ancienne voie secondaire de baccalauréat, VSB) a progressé au cours des années 2000. En 2012, elle atteignait 37 % des élèves de 9^e secondaire (9S)¹, alors que la voie la moins exigeante (31 %) et la voie intermédiaire (32 %) accueillait chacune près d'un tiers des effectifs.

Dans le nouveau système, la part de la voie pré-gymnasiale (VP) est un peu plus importante. En 2013, alors que la première volée LEO entrait au secondaire, quatre élèves sur dix (42 %) sont entrés dans la voie pré-gymnasiale (VP) et six élèves sur dix étrennaient la nouvelle voie générale (VG). La part des élèves de VP s'est maintenue à ce niveau avec quelques fluctuations par la suite.

DEUX NIVEAUX EN VOIE GÉNÉRALE

En octobre 2015, le canton compte, au secondaire, 22 200 élèves dans les degrés 9S à 11S. Parmi eux, six sur dix (58 %), soit 12 800 élèves, suivent la nouvelle voie générale. Au sein de cette voie, chaque élève suit l'enseignement du français, des mathématiques et de l'allemand dans des classes à niveaux : le niveau 1 correspond aux exigences de base et le niveau 2 aux exigences supérieures [F1]. Pour ces trois disciplines cumulées, un peu plus de la moitié des niveaux suivis (54 %) sont à exigences supérieures. Le français est la matière la plus accessible, puisque six élèves sur dix suivent un niveau d'exigences supérieures, alors que les mathématiques et l'allemand sont un peu plus sélectifs, les élèves se répartissant à quasi-parité entre les niveaux 1 et 2 (51 % en niveau 2).

[F1] ÉLÈVES DU SECONDAIRE INFÉRIEUR SELON LA VOIE ET LE NIVEAU, OCTOBRE 2015



LES FILLES PLUS FORTES EN FRANÇAIS ET EN ALLEMAND...

En français, les filles de la voie générale sont plus fréquemment orientées vers un niveau d'exigences supérieures (68 % des filles pour 53 % des garçons) [F2]. C'est également le cas en allemand : 56 % des filles sont en niveau 2 pour 46 % des garçons.

...LES GARÇONS EN MATHS

A l'opposé, confirmant les clichés, les garçons de la voie générale sont plus nombreux que les filles à suivre un niveau d'exigences supérieures en mathématiques (55 % des garçons pour 47 % des filles).

Les allophones, quant à eux, sont sous-représentés dans les niveaux d'exigences supérieures. La moitié d'entre eux suivent le français en niveau 2, pour deux tiers des francophones. En allemand et en mathématiques également, ils ne sont que 45 % en niveau 2 [F2].

NIVEAUX HOMOGÈNES PLUS FRÉQUENTS

En fonction de leur orientation dans les trois disciplines à niveaux, les 12 800 élèves des classes de VG (de 9S à 11S) se répartissent selon huit combinaisons différentes des trois disciplines (français, maths, allemand). Un peu plus de la moitié des élèves (56 %) suivent un cursus de niveaux homogènes [F3]. La combinaison de trois niveaux d'exigences supérieures dans chacune des trois disciplines est la plus répandue ; elle concerne un tiers des élèves (32 %). Elle est suivie par l'autre combinaison homogène qui allie les trois niveaux de base et regroupe un quart des élèves (24 %).

Les six combinaisons de niveaux hétérogènes réunissent chacune entre 4 % et 11 % des élèves. Les combinaisons les plus rares associent le français en niveau de base à l'allemand en niveau supérieur.

A relever que filles et garçons sont à parité dans la combinaison de trois niveaux d'exigences supérieures, alors que garçons et étrangers sont surreprésentés dans la combinaison de trois niveaux de base.

PASSERELLES D'UNE VOIE À L'AUTRE

En fonction de leurs résultats et progrès, les élèves peuvent passer d'une voie à l'autre à l'issue du premier semestre ou à la fin de l'année². Ainsi, si l'on suit les élèves de la première volée LEO qui étaient en 9S en octobre 2013, 5,2 % des élèves toujours

présents en octobre 2015 ont profité de cette passerelle et sont passés de VG en VP (parmi eux, 2,4% en redoublant une année). A l'inverse, 4,5% des élèves de 9VP ont rejoint la VG.

SIGNES D'UN SYSTÈME PERMÉABLE

Entre octobre 2013 et octobre 2015, de nombreux mouvements ont également eu lieu entre les différents niveaux³. Ainsi, un dixième des élèves de 9S suivant un niveau de base en octobre 2013 sont passés, deux ans plus tard, au niveau d'exigences supérieures (11% pour le français et l'allemand, 13% pour les mathématiques).

A l'inverse, un dixième des élèves de niveau 2 en français et deux dixièmes de ceux de niveau 2 en mathématiques et en allemand ont rétrogradé en niveau de base. Tous ces mouvements, que cela soit d'une voie à l'autre ou d'un niveau à l'autre, illustrent la perméabilité du nouveau système scolaire secondaire vaudois. | VGF

¹ Afin d'éviter toute confusion, la nouvelle numérotation des années de programme (années 1P à 11S) découlant de la LEO a été appliquée à toutes les données, y compris celles relevant de l'ancien système scolaire.

² Passages possibles d'une voie à l'autre à la fin du premier semestre de la 9S et en fin d'année en 9S et 10S.

³ Passages possibles d'un niveau à l'autre à la fin de chaque semestre, sauf à la fin de la dernière année.

Source des données : StatVD, Recensement scolaire DFJC.

Filières secondaires selon la LEO (Loi sur l'enseignement obligatoire)

A l'issue de la 8^e et dernière année du deuxième cycle primaire (8P), les élèves vaudois sont orientés, sur la base des résultats obtenus aux épreuves cantonales de référence (ECR) et au cours de l'année, vers la voie pré-gymnasiale (VP) ou la voie générale (VG).

Les élèves de la voie pré-gymnasiale choisissent pour leur scolarité au degré secondaire (degrés 9S à 11S) une option spécifique parmi les options suivantes : « économie et droit », « italien », « latin » ou « mathématiques et physique ». Les élèves de la voie générale, quant à eux, choisissent deux options de compétences orientées métiers (OCOM); l'une des deux peut être remplacée, sous certaines conditions, par une option spécifique suivie en voie pré-gymnasiale. Les élèves sont répartis, pour les disciplines principales que sont le français, les mathématiques et l'allemand, selon deux niveaux d'exigences : de base (niveau 1) et supérieures (niveau 2).

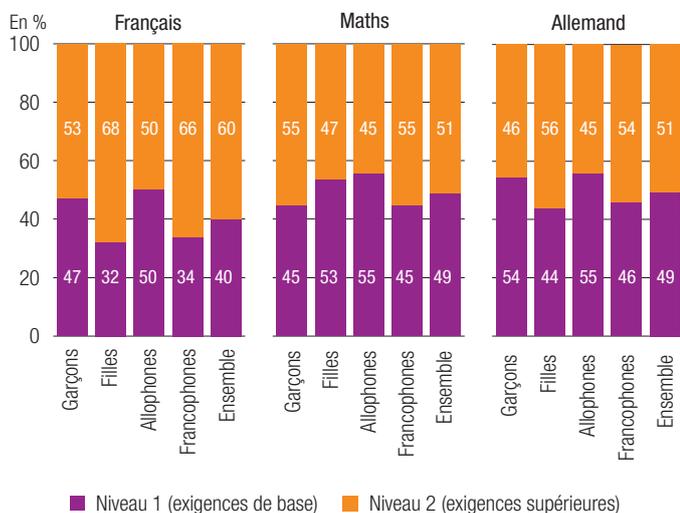
Par la suite, les passages d'une voie à l'autre et d'un niveau à l'autre, en fonction des résultats obtenus, sont possibles au terme du semestre et de l'année scolaire.

Optionnel après la 11S : classes de raccordement et de rattrapage				
Degré secondaire I	14-15 ans	11S	3^e cycle voie pré-gymnasiale (VP) Choix d'une option spécifique : - économie et droit - italien - latin - mathématiques et physique	3^e cycle voie générale (VG) Enseignement dispensé en deux niveaux pour : - le français - les mathématiques - l'allemand Choix de deux options de compétences orientées métiers (OCOM) voire, sous conditions, d'une option spécifique
	13-14 ans	10S		
	12-13 ans	9S		
Degré primaire	11-12 ans	8P	2 ^e cycle primaire	
	10-11 ans	7P		
	9-10 ans	6P		
	8-9 ans	5P		
	7-8 ans	4P	1 ^{er} cycle primaire	
	6-7 ans	3P		
	5-6 ans	2P		
	4-5 ans	1P		



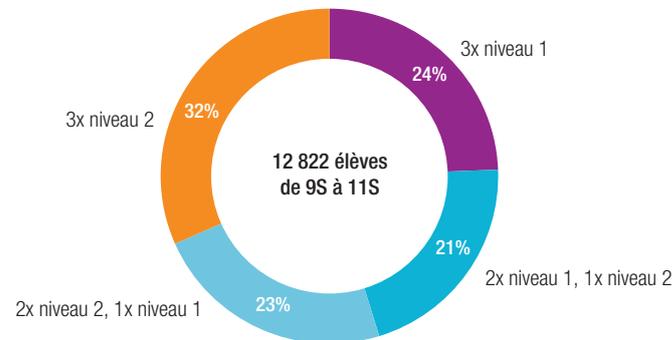
Classes d'accueil, classes de développement et enseignement spécialisé

[F2] ÉLÈVES¹ DE LA VOIE GÉNÉRALE SELON LE NIVEAU, OCTOBRE 2015



¹ Elèves de 9S à 11S.

[F3] COMBINAISONS DE NIVEAUX EN VOIE GÉNÉRALE, OCTOBRE 2015



	Mathématiques 1		Mathématiques 2		Total
	Allemand 1	Allemand 2	Allemand 1	Allemand 2	
Français 1	24%	4%	8%	4%	40%
Français 2	9%	11%	9%	32%	60%
Total	33%	15%	16%	35%	100%